création d'une médaille officielle pour les musiciens ; gratuité au ministère de l'Instruction publique, d'un conseil supérieur de la musique ; modifications de l'enseignement de la musique dans les écoles ; création du concours de musiques, et de sociétés sous le patronage du gouvernement ; suppression des musiques militaires.

En terminant, l'admirable président de la Fédération fait connaître lecture des deux télégrammes suivants qu'il va faire expédier à Paris :

« Président République, Paris.

« Les représentants des 297 sociétés musicales fédérées du Nord et du Pas-de-Calais réunis en foule au Congrès à Roubaix, vous adressent l'expression de leurs respectueuses sympathies et attendent impatiemment votre venue dans cette ville pour acclamer en vous le digne chef du gouvernement de la République auquel ils sont fermement attachés.

« Richart, président ».

« Ministère Instruction publique,

« Sous-secrétaire d'Etat Beaux-Arts, Paris.

« Les représentants des 297 sociétés fédérés du Nord et du Pas-de-Calais, réunis en Congrès à Roubaix, vous expriment l'expression de leurs sentiments respectueux et dévoués et comptent sur votre pouvoir pour prendre en considération leurs légitimes revendications.

« Richart, président ».

Le rapport de la commission de contrôle lu par M. Carpentier, constate que les recettes étaient au 31 décembre 1910 de 21.329 fr. 75 ; les dépenses de 19.333 fr. 39, soit un solde de 1.700 fr. 36.

M. Gendetroy, trésorier, fait le détail de la situation de caisse à ce jour.

Aucune observation n'est présentée pour le renouvellement partiel du comité et la nomination de la commission de contrôle. M. Plancel propose des modifications aux statuts de l'Union du Cercle Sou Orphéonique, de faire quêter pour l'œuvre au cours de toutes les fêtes musicales, de faire une tombola avec 30.000 francs de billets dont les lots seront des billets de la loterie de liquidation. Toutes les propositions de M. Plancel sont adoptées.

M. Richart donne lecture d'un télégramme de M. Bersez, sénateur, maire de Cambrai, que la maladie empêche de venir procéder à la remise de la bannière fédérale.

M. Rousse lit une dépêche de la société des Auteurs et Compositeurs de musique du Nord et du Pas-de-Calais, qui fait des vœux ardents pour la prospérité de la Fédération et de rétablissement de son dévoué président. Il parle ensuite du brevet d'aptitudes musicales pour les engagements à 18 ans.

M. Manant expose plusieurs modifications aux statuts de l'œuvre du Musicien Soldat. Le Congrès de 1912, dit M. Richart, aura lieu à Lille ; cette ville met à notre disposition une somme de 25.000 francs et nous promet même compléter cette 35.000 francs. Nous organisons pour l'année prochaine, dit le président de la Fédération, un festival fédéral qui réunira 500 sociétés et j'ai le bonheur de réussir dans mon projet de fête de la triple entente, c'est un magnifique cortège de 1000 sociétés de musique, de sapeurs-pompiers et de gymnastique qui défilera dans les rues de la capitale des Flandres.

L'assemblée désigne, en principe, la ville d'Arras pour le Congrès de 1913. Elle décide pour 1912, également à Arras, l'organisation d'un concours de solistes et fixe à 3 francs le droit d'inscription pour les musiciens fédérés du Nord et du Pas-de-Calais et à 5 francs pour tous les musiciens de la Belgique et des départements limitrophes.

Le défilé fédéral

A 11 heures et demie, à l'arrivée du train, le cortège se forme sur la place de la Gare pour conduire au Grand Théâtre MM. Allain, secrétaire général de la préfecture du Nord ; Leroy, chef de cabinet du préfet ; Motte, maire de Roubaix ; Chatteleyn, Sayet, Deville et Deschodt, adjoints au maire. Ce cortège comprend les trente-neuf sociétés fédérées de Roubaix, de fanion fédéral, l'harmonie municipale de Cambrai, les bannières des sociétés fédérées, la grande harmonie de Roubaix, les solistes, un groupe de tonnel, gaillots et mineurs en tenue de travail, les fanfares des mines de Béthune, de Marles, d'Anzin, de Bruay, de Nœux, de Liévin, de Lens.

La séance officielle

Ensuite que la Fanfare Delattre exécute la « Marseillaise », les autorités prennent place sur la scène du Grand Théâtre et la séance reprend.

M. Richart excuse MM. Steeg, ministre de l'Instruction publique, et Dujardin-Beaumetz, sous-secrétaire d'Etats aux Beaux-Arts, retenus à Paris par le deuil national. Il souhaite en la présence de M. Allain une nouvelle preuve du grand intérêt que le gouvernement de la République porte à la Fédération, et assure la représentant du ministre de l'attachement des musiciens fédérés à la République. M. Richart termine en remerciant le maire des sacrifices faits par la ville de Roubaix.

M. Allain excuse M. Lyon, recteur, qui devait représenter le ministre de l'Instruction publique, et dit tout le bien qu'il pense des musiques. Il expose brièvement tout ce que la République a fait pour développer l'art musical et encourager les sociétés.

M. Motte dit à M. Richart que la ville de Roubaix est reconnaissante pour tout le temps qu'il a passé pour l'organisation de cette belle fête.

La médaille de la société nationale de l'Encouragement au Bien est remise à MM. Cuesslaere, de Douai ; Leroy, de La Gorgue ; Manant, de Tourcoing ; Trupiau, de Lens ; Vanterberghe, de Cambrai. M. Allain termine la séance par la distribution des récompenses aux vieux musiciens.

A la Mairie

La partie populaire de la fête a été entièrement supprimée par suite de l'orage : adieu la vodle d'acier formée par les mineurs et l'exécution d'ensemble des 1.700 musiciens des sociétés représentées et entières réunies. Dans le grand vestibule de la mairie, en présence des autorités, entre l'exécution de la « Marseillaise » et de la « Marche Fédérale », de M. Richart, M. Vanterberghe, chef de l'harmonie municipale de Cambrai, a fait remise du fanion fédéral à M. H. Catteau, vice-président de la musique municipale « La Grande Harmonie » de Roubaix.

M. le commandant Vitou profite de la circonstance pour remettre la médaille de vermeil du Mérite National à MM. Catteau et Albert Desprez, présidents des « Soldats Musiciens ».

Après une courte réception dans la salle du Conseil municipal, et tandis que la pluie ne cessa de tomber, chacun prend le chemin de l'exposition où doit avoir lieu le banquet.

Le Banquet,— La fête de nuit

M. le maire de Roubaix préside, ayant à ses côtés MM. Richart et Allain.

Au champagne, M. Koeuil, chef de la Grande Harmonie, excuse M. Albert Motte, président du comité organisateur de la journée des mineurs, retenu par un deuil. M. Richart déplore la pluie, remercie les organisateurs de la fête, porte la santé de la presse et boit au gouvernement de la République.

M. Motte porte la santé de M. Richart. M. Allain remercie le maire de l'accueil qui lui est fait à Roubaix, ville de cordialité. Il demande aux convives qui applaudissent de piéter le banquet sous la présidence d'honneur de M. Fallières, Président de la République, qui, partout, fait aimer et respecter la France.

Le beau temps étant revenu, le Congrès des musiques s'est terminé par une magnifique fête de nuit qui a eu lieu dans le cadre féerique de l'exposition.

☆

Les Percepteurs et Receveurs de France

A LILLE

1re JOURNÉE

Le Congrès des percepteurs et receveurs spéciaux de France a continué dimanche ses travaux. Bien que la chaleur fût accablante, les délégués étaient tous présents au rendez-vous donné la veille et la première réunion qu'ils tinrent eut lieu à neuf heures, sous la paternelle présidence de M. Delorière.

Avant d'aborder les questions inscrites au programme, les congressistes ont pensé au président du conseil et à leur chef, le ministre des Finances.

Au premier fut envoyé un télégramme ainsi conçu :

« Les membres de l'Association fraternelle des percepteurs et receveurs spéciaux, réunis à l'occasion de leur 29e congrès, saluent M. le Président du Conseil de leur dévouement à la République et à sa personne, et forment les vœux les plus sincères pour son prompt et complet rétablissement ».

A M. Caillaux ils ont adressé la dépêche suivante :

« Les percepteurs et receveurs spéciaux, réunis en congrès, assurent M. Caillaux de leur dévouement et confiance en son équité et sa justice, sont persuadés qu'il prendra en considération les vœux exprimés dans le congrès et leur réservera une solution favorable. »

M. Delorière a ensuite ouvert la séance. On a tout d'abord parlé des intérêts généraux après la lecture du procès-verbal de la séance du 15 mai 1910, rendant compte des séances du dernier congrès, il a été donné connaissance du rapport rédigé par le comité central sur le fonctionnement de l'Association, puis on a examiné la situation financière en 1910.

Les comptes ayant été approuvés, on discuta longuement sur la caisse des retraites.

L'assemblée entendit la lecture du procès-verbal de la dernière séance et le rapport rédigé à ce sujet, puis on passa à l'examen des vœux formulés par les percepteurs et receveurs des divers départements.

Furent adoptés : 1° Vœu demandant que les collègues de 4e et de 3e classe ayant quatre enfants au moins à leur charge et ne possédant pas de ressources personnelles suffisantes, puissent également présenter un de leurs enfants pour l'obtention des bourses que propose de créer le comité central.

2° Création d'un orphelinat national des employés civils de l'Etat. Participation de la Fraternelle.

L'assemblée repousse le vœu tendant à la création d'une assurance mutuelle contre le vol.

En ce qui concerne la réintégration des anciens sociétaires démissionnaires, vœu émis par le département de la Marne, on adopta le texte suivant : « Les membres démissionnaires de l'Association Fraternelle qui désirent rentrer dans l'Association, n'ont pas à verser de nouveau un droit d'entrée ; mais leur ancienneté, avec les droits qui s'y rattachent, ne court que du jour de leur réintégration dans la société, à moins qu'ils ne versent leurs cotisations en retard, y compris le cas échéant, le droit d'avancement. On repousse le vœu tendant à la réduction du nombre de délégués. On formule celui de voir bientôt la fusion de l'A. G. et de la Fraternelle.

L'assemblée s'oppose ensuite à l'affiliation de la Fraternelle à la Fédération des fonctionnaires, qu'elle juge inutile et dangereuse, puis on renvoie pour examen au comité central, la proposition du département du Var tendant à la création de bourses pour les familles nombreuses.

Avant que cette première séance ne prenne fin une longue discussion s'engage sur la question de savoir où aura lieu le prochain congrès. Certains voudraient que l'Association fît ses essises à Marseille, dans la « vieille cité phocéenne » ; d'autres à Orléans, au « pays de la pucelle ».

Le vote auquel on procède, à l'effet de connaître l'avis de chacun des membres, est proclamé nul. Le comité central fixera le ville où aura lieu le prochain congrès.

Les congressistes, qui s'étaient séparés à midi, ont tenu, à deux heures et demie, une nouvelle réunion.

Cette réunion, entièrement consacrée à la discussion des intérêts professionnels, fut un peu plus chaude que la précédente.

M. Duchatel, dont nous parlions hier, parla à nouveau de la création de l'Institut National des Orphelinats et maisons de retraites des serviteurs de l'Etat.

Il indique les grandes lignes du projet et de quelle manière on pourrait édifier cette œuvre, et notamment par le prélèvement d'une cotisation sur le salaire des adhérents. Répondant à une question de M. Lion, M. Evrard proteste contre les agissements du syndicat des commis de perception qu'il juge déloyaux, puis on en arriva enfin, après une longue discussion, aux vœux exprimés par les percepteurs des divers départements.

De longues discussions ayant eu lieu sur des questions d'intérêt secondaire, M. de Prat, percepteur à Hazebrouck, fit très justement remarquer qu'en demandant beaucoup on risquait ne rien obtenir. Il demanda en conséquence qu'on s'occupât surtout des trois questions principales, l'amélioration des retraites, le tableau général d'avancement et la création d'une direction générale des comptables directs du trésor et qu'on laissât au comité d'entente le soin de hâter la solution des autres dès que les premières seraient résolues.

Cette motion, appuyée par M. Wellhof, et d'autres assistants, ne tarda pas à être adoptée.

Les vœux émis concernant les trois premières questions ayant été unanimement approuvés, la séance fut ensuite levée.

LE BANQUET

Cette seconde journée s'est terminée par un banquet qui eut lieu à sept heures, à l'Hôtel Maréchal, rue Solférino. Les convives étaient au nombre d'une centaine environ. A la table d'honneur, autour de M. Farjon, trésorier payeur générale d'Ille-et-Vilaine, président d'honneur de l'Association fraternelle, avaient pris place MM. Allain, secrétaire général de la Préfecture, Degand, président du groupe du Nord de l'A.F., Martinier, trésorier payeur général du Pas-de-Calais, Le Lorrain, trésorier de l'association, Wellhoff, receveur municipal, président du Comité d'entente des associations de percepteurs, Pascalin, secrétaire adjoint, Campagne, secrétaire général de l'A.G. des Percepteurs, Hébrard, administrateur de la Caisse de prévoyance des commis de perception, Philippe, receveur des finances à Morlaix.

A gauche, MM. Delorière, vice-président, Edmond Martin, directeur de la Monnaie, Saugnier, trésorier général de la Charente-Inférieure, Duchatel, président de l'association du cautionnement mutuel, Lévy, trésorier adjoint.

Au champagne, de nombreux discours ont été prononcés, mais auparavant M. Bouvier donna connaissance de plusieurs télégrammes et lettres d'excuses ; il donna notamment lecture d'une dépêche de M. Monis, en réponse à celle que les congressistes avaient envoyée dans la matinée :

« Très touché de votre sympathie, vifs remerciements, sentiments dévoués. Monis. »

M. Bouvier lut ensuite une lettre de M. Caillaux, ministre des finances.

M. Delorière prit ensuite la parole.

En débutant, M. Delorière salue M. Allain, secrétaire général de la Préfecture, puis il porte des vœux adoptés au cours du congrès et félicite ensuite le président d'honneur qui vient d'être promu au grade de Chevalier de la Légion d'honneur. Après avoir adressé ses félicitations à ceux qui se sont distingués par leur dévouement, il lève son verre à la réussite des vœux formulés aux familles des sociétaires et aux absents.

M. Allain se levant à son tour, remercie les congressistes de ne pas avoir oublié le terrible accident qui émut si vivement la France il y a quelque temps et les félicite d'avoir adressé à M. Monis le télégramme de sympathie que l'on connaît.

Dans un discours charmant et maintes fois interrompu par les applaudissements, M. le secrétaire général exprime toute la satisfaction qu'il éprouve d'être en contact avec les fonctionnaires et parle de la confiance qui doit les animer dans leurs rapports avec les autorités.

« Je ne suis pas de ceux, ajoute-t-il, qui pensent que les fonctionnaires doivent se jeter dans les bagarres électorales. Vous ne pouvez qu'y perdre votre dignité ; tout ce que l'on doit vous demander, c'est de vous montrer les véritables serviteurs de la République ».

Après avoir dit tout le bien qu'il pense des généreuses initiatives de l'association fraternelle, M. Allain porte un toast à M. Fallières, président de la République, et boit à la santé de M. Tranchand, trésorier payeur général, qui vient d'être nommé à Lille en remplacement de M. Le Gall.

C'est ensuite au nom des percepteurs du Nord, M. Degand qui exprime le regret que cause le départ de M. Le Gall ; c'est M. Wellhoff qui se porte garant du loyalisme républicain des percepteurs ; c'est M. Duchatel qui décerne quelques récompenses ; c'est M. Louis Martin, de la Monnaie, qui félicite M. Duchatel de son initiative ; ce sont enfin MM. Campagne et Thévenin ; puis le président d'honneur, M. Farjon, qui fait l'éloge de M. Caillaux et ensuite annonce que des distinctions honorifiques seront décernées à la prochaine promotion, à quelques membres de l'association.

M. de Parenly, directeur des taxes, remercie au nom des invités, puis M. Philippe, de Morlaix, récite des poèmes de sa composition.

☆

CONCOURS-CONGRÈS

des Sociétés théâtrales d'amateurs

A DOUAI

Dimanche s'est ouvert à Douai, sous les auspices de la Fédération internationale des Sociétés Théâtrales d'amateurs, le concours-Congrès international organisé par le Cercle Dramatique Douaisien et que nous avons annoncé.

La ville était toute pavoisée pour faire honneur aux trente et une sociétés concurrentes qui furent reçues à 11 heures et demie du matin à l'Hôtel de Ville aux sons allègres de Joyeuse et du carillon.

Dans le salon blanc, M. Hanotte, premier adjoint, et Raoul Dubron, conseiller municipal, rapporteur de la commission des fêtes publiques, reçurent les sociétés étrangères qui leur furent présentées par M. Victor Copin, président du Cercle Dramatique Douaisien, et Truant, président de la Fédération.

Avec une urbanité exquise, M. Hanotte souhaite la bienvenue aux concurrents en cette bonne ville artistique et littéraire qu'est Douai, l'Athènes du Nord, puis on passa en la salle gothique où le champagne était versé et où l'on but à la santé de la municipalité douaisienne et de la ville de Douai.

Après le déjeuner, le concours d'exécution commença à huis clos, en six salles différentes : il comprenait une pièce au choix et une pièce imposée, de M. Henry Meséant.

Le soir, après le banquet qui réunit les membres du jury au lieu, place Carnot, une magnifique fête qui débuta par un excellent concert de la musique de l'école d'artillerie, se continua par des quadrilles de la Lyre de Douai et de la Lyre des Faïenceries, d'Orchies, et se termina par un bal populaire très animé et accompagné de brillantes illuminations.

☆

Le jury qui s'était réuni à 7 heures en la salle des Prud'hommes de l'Hôtel de Ville, a décidé que quatre sociétés participeraient aujourd'hui lundi, au concours d'honneur qui aura lieu à 2 heures du soir au théâtre. Ce sont : le Cercle des XIII, de Bruxelles, qui jouera l' « Instinct » ; le Cercle Molière, de Lyon, qui donnera « Fluy Blas » (5e acte) ; La Girondine, de Bordeaux, qui jouera « Le Sacrifice », de M. Henry Meséant ; la Société Classique de Chambéry, qui jouera « Britannicus ».

☆

Ajoutons que M. Antoine, directeur d'un théâtre parisien, qui a assisté au concours à la salle du théâtre, en a été émerveillé et a écrit aussitôt au comité organisateur qu'il mettait à sa disposition un prix de 500 fr. qui devra être attribué à la société qui sera jugée la meilleure dans l'ensemble de ses productions.

Élection au Conseil Général

CANTON DE MARCHIENNES

Inscrits : 8411. — Votants : 5702

	Dorlencourt radical	Debève collect.	Leur soc.	Tiano réact.	Couplet réact.	Recquet réact.
Gourignies	74	104	23	»	69	18
Brillon	25	81	79	87	1	1
Erre	13	167	99	171	»	1
Fenain	176	306	81	100	»	22
Hornaing	49	279	6	44	»	10
Merchiennes V	250	241	20	»	96	14
Merchiennes C	16	71	0	»	30	»
Pecquencourt	99	148	27	51	2	»
Rieulay	29	33	6	»	25	»
Somain	672	800	400	19	68	90
Tilloy	50	2	»	»	13	»
Villers-Campeau	19	23	44	24	»	»
Wandignies-Hamage	54	74	»	»	132	»
Wattignies	62	16	»	»	74	6
	1158	2305	938	426	498	108

Manque le résultat de la commune de Vred.

IL Y A BALLOTTAGE

L'année dernière, au scrutin du 24 juillet 1910, voici quels étaient les résultats :

Inscrits : 8359 — Votants : 5677

Suffrages exprimés : 5442

MM. René Duflot, radical	2365
Richez, socialiste	2092

Ballottage.

Au second tour, M. Richez avait été élu par 3365 suffrages, contre 2177 à M. René Duflot.

L'Affaire des Décorations

On prête d'étonnants projets à M. Evrard devenu rebelle à l'interview.

M. Evrard a à peine quitté Paris et la prison de la Santé, que déjà on lui prête les plus étonnants projets. C'est que l'ex-amiral de la marine Counanlenne est un homme d'imagination féconde et d'esprit décidé. Il n'est pas de ceux qui restent sur un échec et se laissant hanter par le souvenir d'une mésaventure. Il peut la, on l'on peut dire, plusieurs cordes à son arc, dont les flèches n'ont pas encore renoncé à atteindre le succès.

Avant de faire la connaissance de l'honorable M. Tardat, il comptait de nombreuses relations. Depuis, sa notoriété s'est élargie. M. Evrard est presque un homme célèbre et la nouvelle de sa mise en liberté provisoire délivrée depuis hier les conversations lilloises.

Tout le monde se demande « ce qu'il va faire ». Parmi les personnes bien informées — et vous savez qu'elles sont légion — les unes prétendent qu'il va d'abord jouir d'un repos bien gagné, puis écrire ses mémoires. « Ce que j'ai vu et entendu », par Ed. Evrard, ex-Président de la section Lilloise du Croissant-Rouge du Maroc, évidemment cela ferait un beau volume. Et M. Evrard qui fut, paraît-il, un épistolier abondant et délicieux et qui se targue d'avoir collaboré à plusieurs journaux, acquerrait ainsi des droits définitifs au titre de publiciste dont il lui plaît d'orner ses cartes de visite.

D'autres personnes, toujours bien informées, affirment que ces projets littéraires ne sont pas sérieux et que M. Evrard est décidé à changer d'air et de pays. Pendant son séjour à la prison de la Santé, il aurait pris le goût des aventures, nous voulons dire des grandes aventures. Il ne rêverait de rien moins que de lutter vers quelque région lointaine où se débordante activité réaliserait des merveilles.

On raconte enfin qu'il se serait laissé tenter par les très alléchantes propositions d'un impresario qui lui aurait demandé une série de conférences sur la République de Counani. Pour la circonstance, il endosserait son uniforme d'amiral et se parerait de toutes ses décorations. Et il y aurait des projections.

☆

Il n'y avait qu'un moyen de contrôler ces informations contradictoires. C'était de s'adresser à M. Evrard lui-même. Nous nous dirigeâmes donc vers la petite maison de la rue de Faubourg-de-Roubaix où nous avions trouvé un si cordial accueil, dans la soirée de 21 avril dernier. Sans doute M. Evrard était-il nous recevoir dans le mignon salon sur les murs duquel brille l'Etoile Royale de la Grande Comore et resplendit le Kim Khanh d'Annam. Nous ne l'avons, hélas, reçu que par une dame d'âge respectable qui nous déclara « qu'il était inutile de rechercher M. Evrard. »

Le maître écrivait, sans doute, la préface de ses mémoires ou bien il préparait ses conférences sur le Counani, à moins qu'il ne préparât l'itinéraire de quelque simple santé randonnée. De telles occupations sont sacrées. Nous n'insisterons pas.

CHEZ M. DUTRUEL

Peut-être M. Dutruel s'enveloppait-il de mona de mystère.... Si nous gagnâmes Lambersart, un Lambersart encombré de couples endimanchés ; mais l'aristocratique avenue de Bouffiers était déserte. Et il y flottait une rafraîchissante odeur de verdure et de fleurs.

Mme Dutruel ne nous cacha pas que son époux était au logis. « Il repose », ajouta-t-elle. Et elle ne nous laissa pas prendre congé sans avoir protesté contre les procédés dont on avait usé à l'endroit de son mari. « M. Dutruel n'a jamais été coupable. Les sommes qu'il a touchées lui avaient été remises à titre de gratification. Il est regrettable que ses accusateurs aient maquillé la vérité. »

Paul-T. PELLEAU.

Le Gibier et l'ouverture de la Chasse

On a reçu en ministère de l'Agriculture, annonce-t-on, les rapports les plus optimistes des officiers-forestiers sur l'état du gibier. Les couvées ont été excellentes presque partout. On prévoit une abondance extraordinaire de perdreaux. Quant aux lièvres, ils pullulent dans nos forêts.

Les récoltes s'annoncent bien sur la plus grande partie du territoire, il est probable qu'on pourra faire l'ouverture dans les départements du Midi dès le première quinzaine du mois d'août soit le dimanche 13 jour de l'Assomption, et dans les premiers jours de septembre dans la région parisienne.

R.-D. de TREILLE
Savon pur pour le linge
de 1re Marque
MARSEILLE-DUPUY
PARIS-DUPUY

DRAME MYSTÉRIEUX

à Coudekerque-Branche

Dans la nuit de samedi à dimanche, un drame sur lequel plane un certain mystère, s'est déroulé route de Bergues, non loin du pont des Sept-Planètes.

Un homme a été trouvé chez lui le gorge tranchée.

Voici les détails donnés par la femme de la victime :

— « Mon mari, Ernest Bouquet, occupé comme charpentier aux docks de Petite-Synthe avait quitté son travail jeudi et depuis lors ne s'était pas dégrisé.

Il était devenu sombre et taciturne et ne parlait que pour manifester l'intention de se suicider.

« Cette nuit, vers 21 heures, il se leve, et mangea une ou deux tartines ; je ne rendormais, mais quelques instants plus tard, j'étais réveillée par des râles.

« Je me levais ; je ne sais plus ce que j'ai fait à ce moment ; quand je revins à moi, je tenais le couteau dont mon mari s'était servi pour s'égorger.

« A mes appels, deux douaniers accoururent et s'en furent prévenir le commissaire de police de Coudekerque-Branche qui arriva vers minuit. »

La femme Bouquet avait une coupure à la main droite.

Ajoutons pour compléter ces détails que M. le docteur Roche a refusé de délivrer le permis d'inhumer.

M. Dubert, commissaire de police, a saisi le couteau.

Au Groupement général de la Batellerie

La commission d'initiative et d'études du Groupement général de la Batellerie s'est réunie à Douai, le dimanche 4 juin, au siège social.

Elle a décidé d'abord que M. D'Hespel, membre de la Commission de l'Hypothèque fluviale au ministère des travaux publics et représentant du Groupement général dans cette commission, ne donnera pas son approbation au projet de l'hypothèque fluviale dans la forme où ce projet est présenté.

De l'avis du C. G. B. l'hypothèque fluviale ne pourrait être prise que par une caisse d'Etat de crédit batelier et pour sûreté seulement des prêts faits par cette caisse à la petite batellerie, c'est-à-dire aux mariniers possesseurs d'un seul bateau. Exceptionnellement pourrait en bénéficier le propriétaire de deux bateaux dont l'un conduit par lui-même et l'autre par un de ses enfants.

D'autres restrictions portant sur les sommes à prêter, l'âge et le stage professionnel de l'emprunteur, devraient être imposées en outre pour empêcher que l'hypothèque fluviale ne servît d'instrument à la spéculation et ne conduisît à l'expropriation de la petite marine.

L'assemblée a en outre approuvé le projet de statut de l'Union batelière et demandé la création d'une gare d'eau à Dunkerque à partir de Pont Saint-Pol jusqu'à la Bourbrinne, cette gare étant absolument nécessaire pour les bateaux qui attendent leur chargement dans ce port.

Feuilleton du 5 juin N° 102

La Jolie Midinette

Par Pierre SALES

Tous les deux savent, instinctivement, homme un mouvement de recul... une peur soudaine de n'être ainsi rencontrés... Bien certainement, si cela se fit passé en un endroit quelconque, en une promenade, ils se seraient immédiatement séparés après un rapide salut. Mais l'un est un grand vieux... qui a vécu fait dégoûter tous ceux qui l'approchent. Pour qu'il se livrât à des [illegible] minutieuses, aussi profondes, il fallait que ce M. Bernard fût vraiment pris de cette passion esthétique, qui avait fait [illegible] les meilleures joies de Céleste, en [illegible] ouvrant Adam au contact de tout ce qui approuvait de lui, Adam.

Quant à lui, il savait des longueurs, par des conférences du père Sialit, que cette femme, chaque mari, en avait rencontré à toutes les Angleses, à toutes les Américaines, à toutes les Allemandes, pour le [illegible] de son Louvre.

Leur embarras était déjà passé. Il leur suffisait subitement de causer cordialement : quel merveilleux sujet était entre eux ?

— Vous passez dans le plaisir à ce point, monsieur Bernard ?

— Pas plus la peinture que la sculpture... toutes les belles choses qui se trouvent ici... C'est le Louvre que j'aime, qui est presque un ami pour moi.

— Vous n'avez cependant pas grand temps de l'étudier ?...

— Presque tous les dimanches matins, mademoiselle... lorsque monsieur votre père ne m'a pas laissé de travail trop urgent. J'ai bien fait quelques échappées vers le Trocadéro, vers Chaillot, vers Camavalet ; mais ce sont des études pour plus tard, lorsque j'aurai fouillé tous les coins de cette admirable collection.

— Quand vous promenez-vous donc, alors Quand prenez-vous l'air ?

— En semaine, mademoiselle : j'ai souvent de grandes courses à faire dans Paris... et puis, le dimanche après-midi, j'enfourche ma bicyclette : je vais dans la banlieue... un peu au hasard... cela me suffit comme plein air.

— Ainsi... dès que vous êtes libre... ce n'est pas pour sortir, comme les autres jeunes gens, à des réunions de sport... ou de plaisir.

— Pour aller à des réunions de travail, mademoiselle. Il faudrait avoir des compagnons. Jusqu'ici, je n'en ai pas... Ce n'est pas que je m'en plaigne, vouliez le croire...

— Mais... n'avez-vous pas quelque famille à Paris, pour terminer votre dimanche avec elle ?

Son visage s'assombrit à peine.

— Je suis seul au monde, mademoiselle... Monsieur votre frère... monsieur votre père ne vous l'ont-ils pas dit ?...

Elle ne lui répondit que d'un regard... mais il sut l'entendre pour s'excuser de lui avoir posé une question... évidemment pénible... Et il pensa que l'occasion était définitivement trouvée de lui dire un grand merci.

— J'ai une grande reconnaissance, mademoiselle, à monsieur votre père, de la confiance qu'il m'a montrée, de l'avoir qu'il m'a ouvert... Mais je vous en ai une presque aussi grande, mademoiselle, pour la leçon que, sans vous en douter, vous m'avez donnée...

— Je me serais permis, moi, pauvre jeune fille, de donner des leçons à un homme qui semble tout connaître ?...

— Qui a le désir de tout connaître, mademoiselle, ce qui n'est pas la même chose... Oui, vous avez beaucoup contribué à ouvrir mon cerveau. Et, puisque la hasard m'amène si librement auprès de vous, vous voulez bien me permettre de vous dire ce merci ?

— Et de quoi, grand Dieu ?

— J'avais déjà vu Paris, mademoiselle, durant quelques mois... avant mon service militaire... J'étais, alors, bien autrement instruit qu'aujourd'hui... Et je m'étais déjà pris d'une immense affection pour les vieilles pierres de ces monuments, pour ces avenues, ces souvenirs, ces musées... Déjà je venais ici comme en une maison amie, mais d'une mie très bienfaisante à m'initier à ces beautés, si me bonne chance ne m'avait donné pour guide un brave homme... qui vous doit beaucoup...

— Le père Sialit ?

Ce nom avait échappé comme en un souffle à la jeune fille... Elle ajoutait bien vite :

— Je vois qu'il vous aura raconté des histoires !... Il a la plus folle imagination...

— Je ne crois pas, cependant, mademoiselle, que ce soit un imagination que, l'hiver dernier, quand il a été si malade... ce que vous avez découvert parce que vous ne le rencontriez plus ici. Et que vous vous êtes informée auprès de son entourage... vous deux allés chez lui... dans son logis... qui devait bien être, alors, un misérable taudis?

Et vous avez été, pour lui, comme un ange de charité... Est-ce de l'imagination, cela ?

Ne pouvant se défendre contre un peu d'émotion, Céleste répondit d'abord par une petite moue, puis en haussement d'épaules.

— Simple aménité bienaise, M. Bernard! Ce vieux brave homme m'avait servi de guide à travers le Louvre quand j'étais toute enfant, quand ma gouvernante allemande, ou ma gouvernante anglaise, m'y amenait. Cette visite les ennuyait : elles préféraient lire leurs interminables romans. Moi, j'étais passionnée, comme vous, pour les pierres, pour les souvenir historiques, pour toutes ces évocations qui se dressent au sidérant à nos yeux dans notre vieux Louvre... Et le père Sialit était là pour m'aider désirer mon cerveau, mon imagination...

— Savez-vous, mademoiselle, qu'il prétend au contraire que c'est vous qui l'avez instruit et, qu'avant de vous connaître, il était un paralysé sur ses béquilles comme ses collègues, et qu'il a vraiment eu quelque connaissance du Louvre que lorsque vous avez eu la bonté de lui prêter... puis de lui donner vos guides, vos catalogues...

— Quel bavard que ce père Sialit ! Il faut toute entre ses dents.

— De telle sorte, mademoiselle, que lorsque l'est eu besoin, à mon tour, qu'on me prêtât dans ce dédale de souvenirs, de belles choses, de statues, de tableaux, de bijoux... mêlées de ces reconstitutions que j'essaye de me figurer dans le Louvre de nos jours... c'est vous, par votre vieil élève, qui êtes mon guide, mon professeur... — Vous ne m'en voudrez pas de vous avoir dit cela et de vous en exprimer ma gratitude ?

Céleste le regarda, simplement, avec une très franche amitié ; quel charmant cerveau, quelle jolie âme, elle découvrait chez ce simple employé ! — Et à l'estimation « de ces pères, comme on l'appelait avec une dédaigneuse hostilité dans leur entourage.

Puis ils marchèrent, silencieusement d'abord, s'arrêtant devant des toiles préférées. Ils avaient gagné une autre galerie. Du temps en temps, Céleste, montrant un tableau, demandait :

— L'aimes-vous ?

Et il était rare qu'ils n'eussent pas éprouvé les mêmes impressions. Bernard était si encouragé par cette charmante liberté qu'il osait répondre :

— Je ne puis que penser comme vous, mademoiselle, puisque c'est par vous que j'ai appris quelque chose en fait de peinture.

— Je ne sais pas grand'chose, elles, affirma-t-elle bien sincèrement : j'aime profondément ces vieux maîtres... voilà tout.

Puis elle lui cita des toiles de Rembrandt, des tableaux de Van Dyck, qu'elle avait vus dans ses voyages, lorsque son oncle lui emmenait plus belles que celles exposées devant leurs yeux : Bernard en éprouvait quelque ennui : il aurait voulu que tout ce qui était beau fût à la France.

— Mais enfin, demandait-il, y a-t-il quelque autre musée que l'on puisse comparer à notre Louvre ?

— On trouve d'admirables œuvres dans beaucoup de musées, monsieur Bernard... mais rien d'aussi complet... rien d'aussi général... C'est bien ici le centre de l'art.

A ce moment, ils étaient arrivés près d'une des grandes fenêtres d'où l'on aperçoit le palais de l'Institut, par de là la Seine. Céleste répéta :

— Le centre... le patrie de l'art et de la pensée, puisque c'est en face que ces éminences ont leur écrivains, nos penseurs, nos savants. Oui, je les aime beaucoup... tous...

Et interrogeant gravement Bernard, comme si cette question était très importante :

— N'est-ce pas ces peintures, ces artistes, ces savants, ces poètes, ces écrivains, que vous aimez le mieux dans l'histoire du monde ?

— En effet, mademoiselle, dit-il tout aussi gravement : et quoique cette opinion soit très belle, très élevée, vous voudrez bien me laisser le fierté de croire que je l'ai éprouvée par moi-même, bien avant de savoir qu'elle était la vôtre... Car c'étient mes grands amis, quand je commençais de travailler... de lire... Je n'avais qu'une admiration fort mêlée pour les conquérants, les monarques... Je ne suis un peu réconcilié ici avec eux, en constatant quelle part ils ont eue dans ce que nous a légué le passé... Mais alors, je détestais leur cruauté, leur ambition ; et, même aujourd'hui où je m'imprègne de l'indulgence, je les considère toujours comme très inférieurs à ces cerveaux qui ont fait l'humanité... N'avez-vous pas remarqué que presque tous ces hommes de la pensée, de l'art et des sciences, étaient de braves gens, simples, droits, et qu'eux seuls conservèrent encore quelque indépendance dans une époque où tout s'aplatissait devant le pouvoir ?... Ils étaient bien forcés de supporter une aristocratie, sans laquelle ils n'auraient pas eu les moyens matériels de vivre... Mais que de fois, par leur simple dignité, ils se placèrent au-dessus d'elle !

(A suivre.)

CHOCOLAT
DELESPAUL-HAVEZ
MANUFACTURE DE LILLE
PAR SA QUALITÉ EST SA VAILLANCE
96, rue Nationale, Lille